



licenciement quelle sont mes droits

Par **ibrahim**, le **09/08/2011** à **09:06**

bonjour a toutes et a tous mon patron veux me licencier . voila plus d un ans que je boss pour lui dans une discotheque il me declare quelque evidement je les accepter quand j ai commence ca boite avait un billan negatif aujourd hui grace a mes relations et mon equipe que j ai mis en place son billan est positif du coup il apparait tout le temps .tout d abord j etais en poucentage apres pour des probleme financier il ma fait un cdi je touche 250 voir 300£ par mois ce qui est declare mais j etais a 150 et apres a 100 en esperant par apport a cequ il ma dit je l ai accepter aujourd hui je n en peux plus il prend des decision sans me consulter cequ il ne fesait jamais au paravent .alors j aimerais s il vous plait mes droits .merci d avance

Par **P.M.**, le **09/08/2011** à **16:12**

Bonjour,

Votre message est pratiquement incompréhensible pour ce qui me concerne, si vous pouvez l'éclaircir et indiquer notamment si vous êtes à temps plein ou partiel et dans ce cas pour combien d'heures...

En tout cas, pour procéder à un licenciement l'employeur doit avoir une cause réelle et sérieuse à moins que vous acceptiez une rupture conventionnelle...